

40^{ème} anniversaire des SIPE
Jeudi 29 septembre 2016, 17h30
à la Belle Usine à Fully

**Intervention de Madame la Conseillère d'Etat,
Esther Waeber-Kalbermatten**

Madame la Présidente du SIPE,
Lucie Kniel Fux
Madame la Directrice, Danièle Tissonnier
Mesdames et Monsieur les collaboratrices
et Collaborateur des SIPE,
Mesdames et Messieurs les invités,

***« Les anniversaires ne valent
que s'ils constituent des ponts jetés
vers l'avenir ».***

C'est par cette phrase d'un ancien Président de la République française, que je vous adresse, en mon nom personnel et celui du Gouvernement cantonal, mes salutations les plus cordiales.

Je me trouve aujourd'hui parmi vous avec un immense plaisir pour fêter ce jubilé des quarante ans des centres SIPE.

Rappelez-vous, il y a quarante ans, les premiers centres de planning familial, de conseil conjugal, puis les consultations en matière de grossesse voyaient le jour en Valais. Ils étaient gérés par des associations locales portées par des bénévoles et quelques professionnels.

Ce ne fut pas facile, loin de là, mais heureusement les mentalités ont changé depuis.

En 1979, le Conseil d'Etat édictait des dispositions pour l'introduction de cours d'éducation aux problèmes de la vie et de l'amour humain. Puis en 1981, la Loi fédérale sur les centres de consultation en matière de grossesse obligeait les cantons à offrir à la population des prestations gratuites dans ce domaine.

Au fur et à mesure, ces services ont pris de l'ampleur et se sont professionnalisés.

En décembre 2008, les centres fusionnent et la Fédération des centres SIPE devient l'organe faîtière. Elle est, dès le début, un partenaire privilégié de l'Etat du Valais et reconnue en tant qu'organisme officiel chargé des thématiques liées à la santé sexuelle, au planning familial, à l'aide à la grossesse et aux consultations de couples.

Pour répondre aux forts besoins dans ces secteurs, le canton doit s'assurer du maintien et du développement des prestations existantes.

Je tiens à relever que le SIPE est d'ailleurs soutenu de manière importante par mon Département. Le soutien financier du canton dans ce domaine n'a cessé de croître : il était de 860'000 francs en 2001 et atteint 2.1 millions de francs en 2016.

Il est important de défendre ces acquis et de pérenniser le financement des centres SIPE, tout comme il est important d'uniformiser les prestations.

L'éducation à la santé sexuelle et la prévention dans les écoles obligatoires sont quant à elles financées par le département cantonal de la formation conjointement avec celui de la santé. La prévention dans les plus petites classes est financée par les communes.

Les besoins ne cessent de croître. Pour cette raison, les centres SIPE auront toujours leur place dans la politique de promotion de la santé du Valais. La santé sexuelle figure d'ailleurs parmi les thèmes d'importance du programme cadre en promotion de la santé et prévention du Canton du Valais 2015-2018.

Par ailleurs, la Conférence Latine des Affaires Sanitaires et Sociales que je préside a souhaité offrir aux cantons latins un cadre de référence commun au niveau de la santé sexuelle. Un guide visant à soutenir les cantons latins dans la planification et la mise en œuvre des politiques et stratégies liées à cette thématique a ainsi été réalisé.

Mesdames et Messieurs,

**« Les anniversaires ne valent
que s'ils constituent des ponts jetés
vers l'avenir ».**

L'anniversaire que nous fêtons ce soir constitue bel et bien un pont pour l'avenir.

Grâce aux personnes engagées et aux professionnels des centres SIPE un magnifique travail est effectué.

Je souhaite qu'à l'avenir, les adolescents, les femmes, les hommes et les couples puissent continuer de bénéficier des compétences des centres SIPE.

Je suis certaine que nous pouvons ainsi envisager l'avenir avec sérénité.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une très belle fête.